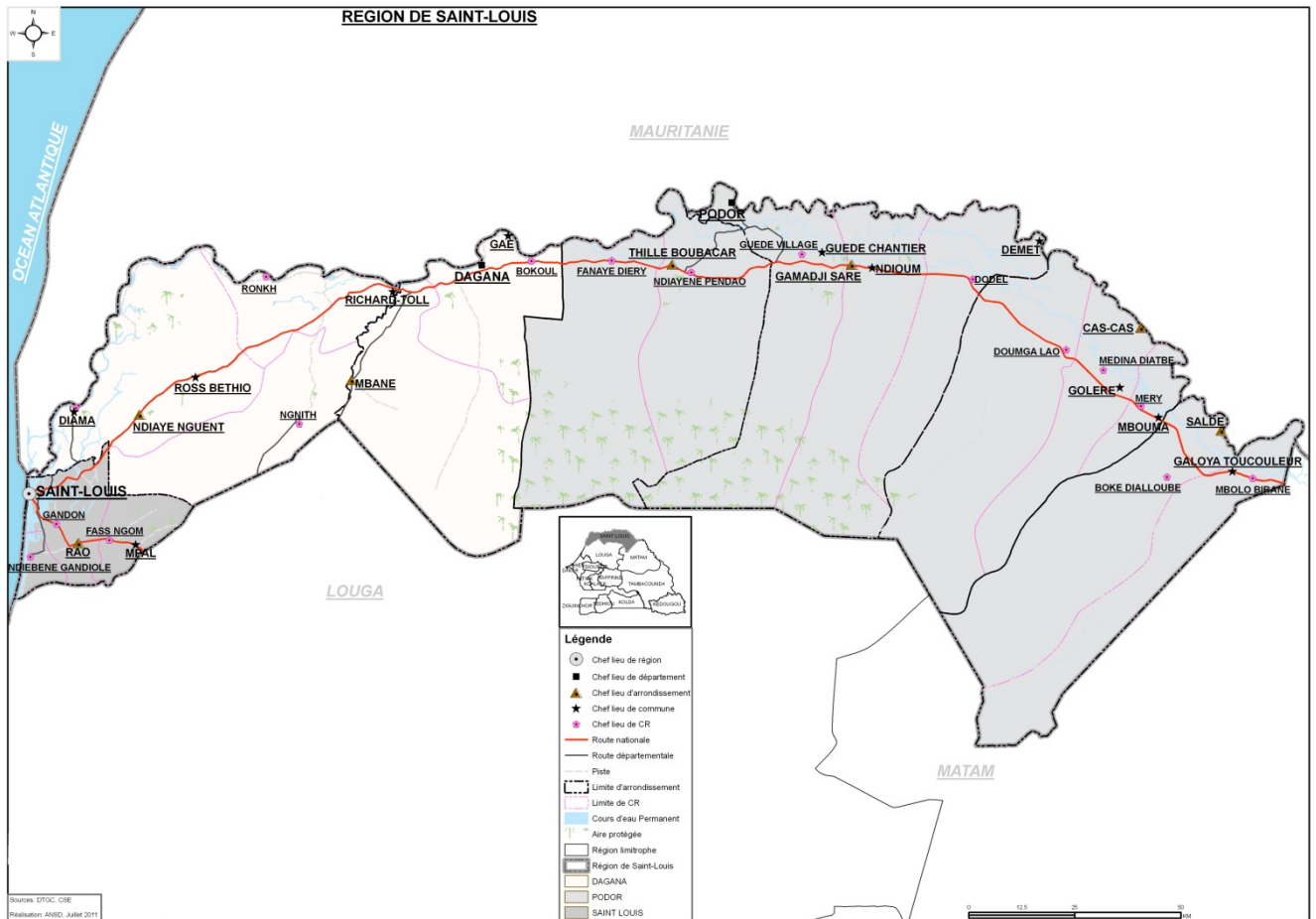


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2013**

Avril 2015

Introduction

Le secteur du sport occupe une place de choix dans les priorités du Gouvernement du Sénégal notamment en termes de mesures pédagogiques, de moyens institutionnels et financiers. Le sport est un vecteur de croissance économique qui semble contribuer pleinement à la création de richesse nationale et d'emplois. Ainsi, la pratique sportive constitue une source viable de revenus à partir de l'exploitation des talents cultivés. Par ailleurs, de par ses nombreux vertus, le sport contribue à améliorer la santé et le bien-être des populations, à structurer la vie en communauté, à mobiliser la nation autour d'un idéal commun.

Toutefois, la région de Saint-Louis joue un rôle stratégique dans le développement du sport à travers les différentes représentations dans les compétitions nationales et internationales dans les différentes disciplines. Cependant, nous pouvons mentionner les équipes de football, de basket, etc. évoluant dans les championnats nationaux, l'organisation annuelle du tournoi international de judo à Saint-Louis, la participation de la Linguère de Saint-Louis aux championnats africains. Ainsi, dans ce chapitre, nous aborderons les différentes infrastructures sportives existant dans la région et les disciplines qui y sont pratiquées.

XXII.1 Les infrastructures sportives

Les infrastructures sportives sont des éléments fondamentaux pour le développement du sport. Ainsi, les données de l'année 2013 étant manquantes, nous nous focaliserons sur celles de l'année passée pour faire notre analyse. En effet, en 2012, la région de Saint-Louis comptait 104 infrastructures sportives réparties dans les trois départements qu'elle regroupe. Depuis 2009, il n'y a pas vraiment eu une augmentation des infrastructures sportives dans cette région. Les aires de jeu sont plus représentatives et sont au nombre de 44 dont, 23 se trouvant dans le département de Saint-Louis, 11 à Dagana et 10 à Podor. Il s'en suit les salles (16), les terrains clôturés (15), les stades (14), les plateaux multifonctionnels (13). Les stades sont faiblement représentés, ils sont au nombre de 2 et se trouvent uniquement dans le département de Podor.

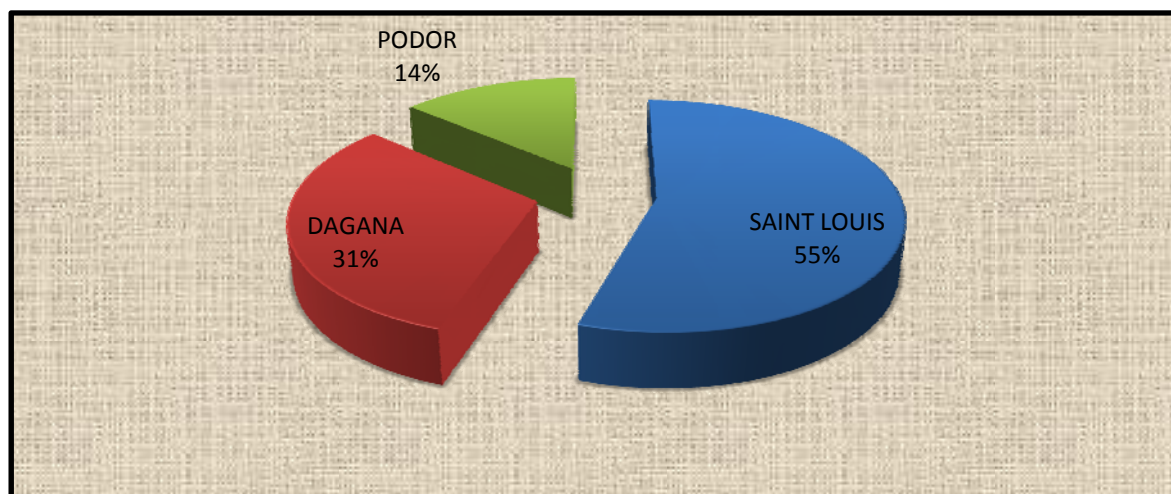
Au vu du graphique sur la répartition départementale des infrastructures, il s'avère que plus de la moitié des infrastructures sportives est concentrée dans le département de Saint-Louis avec un taux de 55%. Le département de Dagana regroupe 31% des infrastructures et Podor en détient 14%.

Tableau 22.1 : Répartition des infrastructures sportives selon le département

Année	Département	Aires de jeu	Terrains Clôturés	Plateaux multifonctionnels	Salles	Stadium	Stade
2008	Saint Louis	23	06	3	06	02	04
	Dagana	11	04	6	03	00	04
	Podor	3	04	4	02	00	03
	Total	37	14	13	11	02	11
2009	Saint Louis	23	05	3	08	02	5
	Dagana	11	04	6	03	00	04
	Podor	10	04	4	04	00	03
	Total	44	13	13	15	02	12
2010	Saint Louis	23	06	3	09	00	06
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14
2011	Saint Louis	23	06	3	09	00	06
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14
2012	Saint Louis	23	06	3	09	00	06
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14

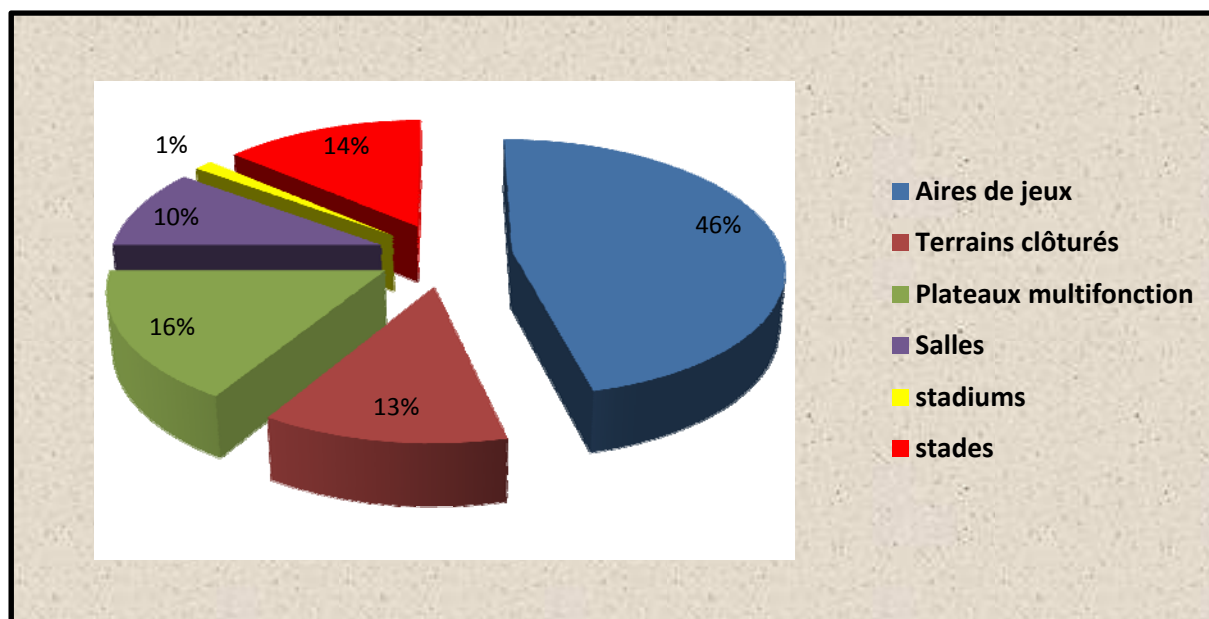
Source : Service Régional des Sports

Graphique 22.1 : Répartition des infrastructures sportives selon le département



Une répartition par type qui renseigne sur la faible orientation des investissements vers le développement des infrastructures.

Graphique 22.2 : Répartition des infrastructures par type



Source: Service régional des sports

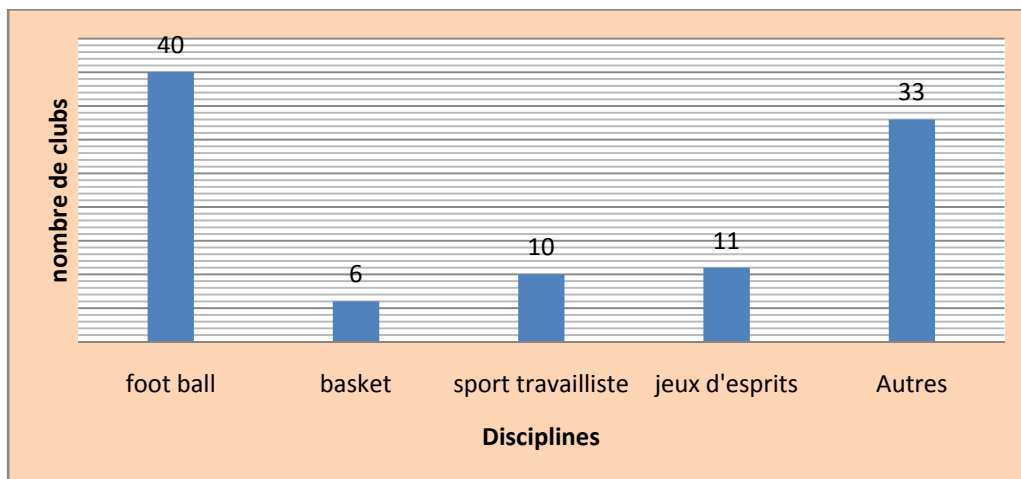
Les aires de jeu représentent 46% des infrastructures. En effet, ce sont les espaces sportifs qui exigent le moins d'efforts financiers.

XXII.2 Les différentes disciplines

XXII.2.1 Les clubs

La région de Saint-Louis dispose de 18 clubs selon les disciplines. Ainsi, avec la figure ci-dessous, nous pouvons avoir une vue d'ensemble sur le statut des clubs en terme de pourcentage. En effet, le football est la discipline qui détient le plus grand nombre de clubs avec un pourcentage de 40%. Il s'en suit le sport travailliste avec un taux de 10%, les Jeux de dames avec 7%, le Taekwondo avec 6%, et le Handball avec 5%. Les clubs des autres types de sports sont moins représentatifs. Cette situation montre que le Football est le sport qui a le plus d'envergure dans cette région et requiert le plus d'attention d'où son taux important de clubs.

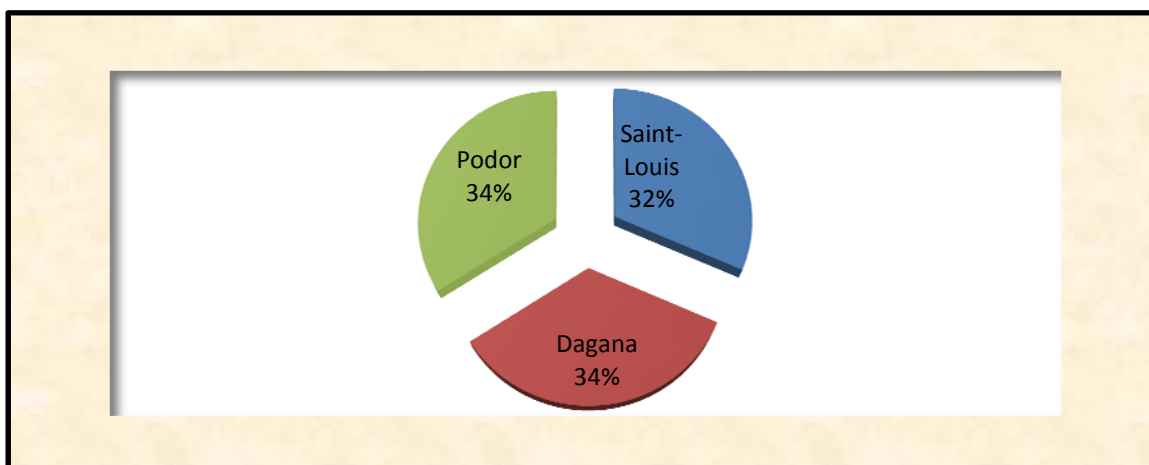
Par ailleurs, les Associations Sportives et Culturelles (ASC) jouent un rôle prépondérant dans le développement du sport. Elles sont présentes dans tous les départements de la région de Saint-Louis et constituent des éléments fondamentaux pour la valorisation du sport dans son ensemble. Cependant, nous retrouvons le même nombre d'ASC dans les départements de Dagana et Podor avec un taux de 34%. Le département de Saint-Louis regroupe 32% des ASC, soit 2% de moins que ceux de Dagana et Podor.



Source: Service régional des sports

Les clubs sportifs de Saint-Louis sont présents dans la totalité des compétitions sportives. Ainsi, une place de leader lui est attribuée surtout au niveau des discipline comme le basket, le football. Sur ces deux disciplines, la région compte des clubs qui jouent les grands rôles dans les championnats nationaux. On peut citer ainsi le Saint-Louis Basket Club (SLBC) et l'UGB pour le basket, la Linguère et le CSS pour le football.

Graphique 22.4 : Répartition des ASC de la région par département



Source : Service régional des sports

Conclusion

En guise de conclusion, il en ressort que le secteur du sport occupe une place importante dans les préoccupations du Gouvernement du Sénégal. Il est un levier de développement socioéconomique et contribue à la valorisation du potentiel de la région de Saint-Louis. Cependant, des efforts doivent être consentis, notamment en ce qui concerne l'augmentation et la bonne gouvernance des infrastructures sportives. En outre, les ASC doivent être appuyées par des moyens matériels et financier en vue d'une amélioration de leurs activités et permettre à la région d'accéder au développement durable.